

original

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION SECRETARIAT GENERAL UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO PRESIDENCE SECRETARIAT GENERAL DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES	BURKINA FASO Unité- Progrès- Justice VISA du DCM 07 JUL 2022 17 
	MARCHE N°CEA-CFOREM/00/01/04/00/2022.....00018
	Suivant demande de cotation n°2022- 000685/MESRSI/SG/UJKZ/P/PRM du 01 juin 2022
	APPROUVE LE 13 JUL 2022
	NOTIFIE LE _____ par O.S. no _____

OBJET :

Acquisition d'équipement pour la salle de conférence du
logement des étudiants du CEA-CFOREM

TITULAIRE :

ECODEV INTERNATIONAL

01 BP 5350 OUAGADOUGOU 01
Tél: +226 56 34 34 12
Email: contact@ecodev.dev

MONTANT

Neuf millions six cent quarante quatre mille (9 644 000)
Francs CFA.

DELAI DE LIVRAISON :

Trente (30) jours

FINANCEMENT :

Budget du CFOREM/IDA, exercice 2022

MARCHE N°CEA-CFOREM/00/01/04/00/2022/000018

ENTRE

Monsieur **Jean François Silas KOBIANE**, Président de l'Université Joseph KI-ZERBO, agissant au nom et pour le compte de ladite Université, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Tél : 25 30 70 64/65, désigné ci-après par le terme « **AUTORITÉ CONTRACTANTE** »,

D'UNE PART

ET

Monsieur **Ismael OUEDRAOGO**, Directeur Général, de **ECODEV INTERNATIONAL SARL** agissant au nom et pour le compte de ladite entreprise, domicilié à **Ouagadougou 01 BP 5350 OUAGADOUGOU 01**, Tél: +226 56 34 34 12, Email: contact@ecodev.dev, inscrit au registre du commerce de Ouagadougou sous le N° **RCCM BF OUA 2020 B11461**, IFU N° **00148387L** et désigné par le terme « **TITULAIRE** ».

D'AUTRE PART

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

1. Le présent marché a pour objet **l'acquisition d'équipement pour la salle de conférence du logement des étudiants du CEA-CFOREM**

2. Le délai d'exécution est de **trente (30) jours**.

3. Les documents suivants sont considérés et interprétés comme faisant partie intégrante du présent marché, dans l'ordre de priorité ci-dessous :

- le présent marché ;
- l'acte d'engagement ;
- la facture proforma ;
- le CCAP ;
- le cahier des prescriptions techniques ;
- le bordereau des prix unitaires ;
- le bordereau des quantités et des prix ;
- le CCTG ;
- le CCAG applicables aux équipements, fournitures et services courants ;

07 JUL 2022



4. Le montant du marché est de **Neuf millions six cent quarante quatre mille (9 644 000) Francs CFA**.

5. En contrepartie des paiements à effectuer par l'autorité contractante au titulaire, dans les conditions indiquées dans le CCAP, le titulaire s'engage par les présentes, à exécuter le marché conformément aux dispositions du marché.

6. L'autorité contractante s'engage par les présentes à payer au titulaire à titre de rétribution pour l'exécution du marché, les sommes prévues au marché aux échéances et de la manière qui sont indiquées dans le CCAP.

7. Les paiements seront effectués sur le compte N° **170957774001**, code banque : **BF083**, code guichet : **00001**, clé RIB : **12** ouvert à **ECOBANK** au nom de **ECODEV INTERNATIONAL**.

8. Le marché ne sera définitif qu'après approbation par l'autorité compétente.

EN FOI DE QUOI, les parties contractantes ont apposé leurs signatures respectives sur le présent acte, les jours et an ci-dessous mentionnés.

MARCHE N°CEA-CFOREM/00/01/04/00/2022/...00018

07 JUL 2022

Ont signé

Lu et approuvé par le Titulaire

Dressé par le Directeur de l'Administration et
des Finances de l'Université Joseph KI-ZERBO

Ouagadougou, le

Ouagadougou, le



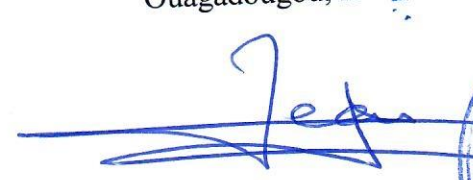
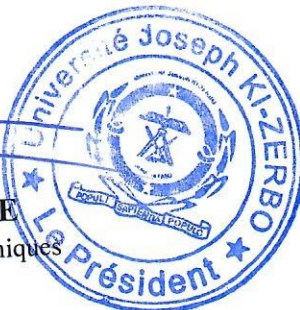
Ismael OUEDRAOGO



Hamidou LOMPO

Approuvé par le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO

Ouagadougou, le 13 JUL 2022



Jean François Silas KOBIANE
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

PIÈCE 5 :
CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES MODIFIANT OU COMPLETANT
LE CCAG APPLICABLE AUX MARCHES D'EQUIPEMENTS, DE FOURNITURES ET DE
SERVICES COURANTS

Articles	Précisions ou compléments apportés	Articles du CCAG complétés ou précisés
Article 1	Définition des intervenants et obligations générales des parties contractantes L'autorité contractante est : l'Université Joseph KI-ZERBO Le titulaire est : ECODEV INTERNATIONAL 01 BP 5350 OUAGADOUGOU 01, Tél: +226 56 34 34 12, Email: contact@ecodev.dev ,	2
Article 2	Documents contractuels - le marché; - la facture pro forma - l'acte d'engagement ; - le CCAP ; - le cahier des prescriptions techniques; - le bordereau des prix unitaires; - le bordereau des quantités et des prix ; - le CCTG ; - le CCAG applicables aux équipements, fournitures et services courants; En cas de contradiction ou de différence entre les pièces constitutives du marché, ces pièces prévalent dans l'ordre où elles sont énumérées ci-dessus.	3
Article 3	Délai contractuel et lieu d'exécution Le délai de livraison est de trente (30) jours à compter de la date indiquée dans l'ordre de service. Le(s) lieu(x) de livraison : logement des étudiants du CEA-CFOREM	5 5.1 5.2
Article 4	Régime fiscal Le régime fiscal applicable est le suivant : • régime de droit commun (toutes taxes comprises) __ __ • autre régime (hors taxes hors douane) __ ☒ __	8
Article 5	Droit applicable Le droit applicable est le droit __ Burkinabé ☒ __	12
Article 6	Élection de domicile Toutes les notifications au titulaire seront adressées au lieu suivant : ECODEV INTERNATIONAL 01 BP 5350 OUAGADOUGOU 01, Tél: +226 56 34 34 12, Email: contact@ecodev.dev En cas d'absence les notifications seront valables lorsqu'elles auront été déposées à la mairie de son domicile.	16
Article 7	Assurance du matériel et des immeubles mis à la disposition du titulaire Les polices d'assurances suivantes sont requises au titre du présent marché pour les montants indiqués ci-après : Sans objet	23
Article 8	Emballage	27

	Le type d'emballage à utiliser est : Sans objet	
Article 9	Variation des prix : Les prix sont fermes et non révisables : Oui ☒ Non ☐ (si révisables, préciser la formule de révision)	32
Article 10	Retard dans l'exécution et pénalités de retard Le présent marché pourra être résilié lorsque le montant des pénalités atteint un seuil de : <u>5</u> % de son montant Les pénalités de retard sont calculées par application du taux suivant : 1/1000 du montant hors taxe du marché exécuté en retard par jour calendaire de retard	34
Article 11	Reception Le lieu d'exécution est : CEA CFOREM de l'Université Joseph KI-ZERBO Le délai de réception est : Trois (03) jours maximum à compter de la date de demande de réception. Les conditions de réception sont les suivantes : à la demande du titulaire ; les réceptions seront prononcées par une commission constituée conformément à l'article 24 du décret N°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 01 février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement de marchés publics et des délégations de service public, ensemble son modificatif. Les attestations de service fait doivent être établis selon les échéances ci-après : sans objet	35
Article 12	Inspections et essais Les inspections et essais exigés sont les suivants : <u>sans objet</u> Le lieu des inspections et essais est le suivant <u>sans objet</u>	37 37.1 37.2
Article 13	Opérations de vérification Les éléments de vérification sont les suivants : la qualité et la quantité conformément aux dispositions du marché.	38
Article 14	Obligation au titre de la garantie le délai de garantie est de : Six mois La période et les conditions d'entretien sont les suivantes <u>sans objet</u>	45
Article 15	Service après vente Un service après vente est requis : oui ☐ non ☒ Le délai d'approvisionnement en pièces de réchange est : <u>sans objet</u>	46
Article 16	Avance forfaitaire de démarrage Il est prévu une avance de démarrage : non ☒ Oui ☐ (au plus 20% du montant minimum du marché) Les autres conditions et modalités d'octroi de l'avance de démarrage sont : <u>sans objet</u> Les modalités et conditions de remboursement sont : sans objet	56
Article 17	Paiement des acomptes Il n'est pas prévu d'acompte ☒ - Les paiements s'effectueront de la manière suivante : 100% du montant du marché après service fait Il est prévu des acomptes ☐ Les modalités de paiement des acomptes sont les suivantes : <u>Sans Objet.</u>	58
Article 18	Garanties financières - Le titulaire doit constituer une garantie de bonne exécution de 5% du montant du présent marché - Le titulaire doit constituer une retenue de garantie de 5% du montant du présent marché - Les autres garanties financières autres que les cautionnements sont <u>SANS OBJET</u>	61

Article 19	Remboursement des avances Le remboursement de l'avance est fait progressivement sur le montant des sommes à payer selon la formule <u>SANS OBJET</u> .	62
Article 20	Nantissement a) le service chargé de la liquidation des sommes dues est la Direction de l'Administration et des Finances de l'Université Joseph KI-ZERBO ; b) le comptable ou l'organisme chargé des paiements est l'Agent Comptable de l'Université Joseph KI-ZERBO; c) le fonctionnaire chargé de fournir au Titulaire du marché ainsi qu'aux bénéficiaires des nantissements, les renseignements et états est le Directeur de l'Administration et des Finances de l' Université Joseph KI-ZERBO	64
Article 21	Résiliation Le présent marché pourra être résilié dans les conditions prévues par les dispositions des articles 159 et 160 du décret N°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 01 février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement de marchés publics et des délégations de service public.	69-70
Article 22	Règlement des différends Toute contestation ou tout différend sera soumis à l'ARCOP. A défaut d'un règlement amiable, le litige sera porté devant le tribunal compétent	72
Article 23	Références aux textes Pour tous les cas non prévus aux articles du présent contrat, il sera fait application du CCAG applicable aux marchés de fournitures, d'équipements et de services courants ainsi que des dispositions du décret N°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 01 février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement de marchés publics et des délégations de service public .	
	Récapitulatifs des articles du CCAG modifiés ou précisés : 2,3,5,8,12,16,23,27,32,34,35,37,38,45,46,56,58,61,62,64,69,70,72	

CLIENT**CEA-CFOREM/UJKZ****Adresse:** Ouagadougou**BP:** 02 bp5350 Ouagadougou 02**Tel:** +226 56343412**E-mail:** contact@ecodev.dev**Adresse:** Sanyiri, Sect51, Ouagadougou,
Burkina Faso**Facture Proforma N °** 1605202213**Date** 16/05/2022**Objet:** Acquisition d'équipement pour la salle de conférence du logement des étudiants

Désignation	Unité	Qté	Prix Unitaire	Prix Total HT
Pack VisioLite Meeting Room sans afficheur : Pour la gestion et l'initiation de réunion sur un compte Zoom dédié au client - Système de visioconférence Polycom GS500, Zoom caméra 12x , incluant les supports de fixation - Licence web conférence Pro annuelle interopérable avec le codec HDX - Câblage et accessoires d'installation: réseau, électrique, goulottes, Injection de contenu - Onduleur Eaton de 1 kVA avec régulateur incorporé - Connexion Internet avec un débit de 1 Mbps pour une année, installation incluse - Installation, configuration, et mise en service et formation à l'utilisation de 1-4 personnes	Ensemble	1	6.463.000	6.463.000
Ecran de projection motorisé 2x2 m ² (Format carré 1:1, Toile blanche PVC, avec accroches de fixation murale)	Unité	1	348.000	348.000
Vidéoprojecteur - EPSON EB-X18 - 3000 lumen	Unité	1	522.000	522.000
Système de sonorisation Home-Cinema LG LHD457B doté d'une puissance de sortie de 330 W, de 5.1 canaux, de Haut-parleurs Jersey, d'un caisson de basses Front Firing (Télécommande unifiée, Piles pour la Télécommande, Câble d'enceinte,) Deux microphones sans fils (la marque disponible ou équivalent en fonction du stock disponible)	Ensemble	1	700.000	700.000

Ecran TV avec support mural de fixation : - Ecran TV de 75" de marque SAMSUNG (4K UHD TV, 75", Resolution 3840 x 2160 (4K UHD))	Unité	1	900.000	900.000
Pupitre en verre (60X80 Cm) ou équivalent	Unité	1	299.000	299.000
Tableau blanc avec cadre en aluminium, effaçable à sec, dimensions 1,5 X 1M ou équivalent + Support à Roulettes	Unité	1	312.000	312.000
Tableau de conference chevalet de dimensions 70 X 100cm2	Unité	1	100.000	100.000
TOTAL HT				9.644.000
TVA (18%)				0
TOTAL TTC				9.644.000

Arrêter la présente offre à un montant TTC de:
Neuf millions six cent quarante quatre mille francs (9 644 000 F) CFA

CONDITIONS DE VENTE

Paiement: par chèque ou par virement bancaire en FCFA ou en EURO

Modalité de paiement: 70% des frais d'installation à la commande et 30% à la livraison

Délai de livraison: une semaine après réception du bon de commande et du paiement de l'avance

Validité de l'offre: 2 semaines



Le Directeur Général



Ismael OUEDRAOGO



ATTESTATION DE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

COORDONNÉES BANCAIRES

Intitulé de compte : ECODEV INTERNATIONAL

Code Pays
BF51

Code Banque
BF083

Code Guichet
00001

Numéro Compte
170957774001

Clé RIB
12

Code IBAN: BF51BF0830000117095777400112

Numéro de compte interne: 170957774001

Code SWIFT: ECOCBFBF

NOM ET ADRESSE DE LA BANQUE

ECOBANK BURKINA FASO

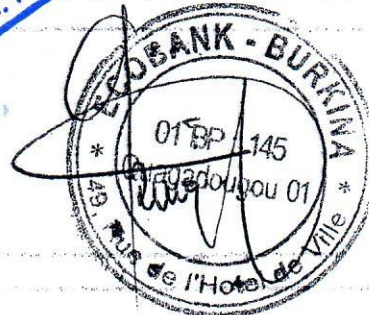
49, rue de l'hôtel de ville

01 BP 145 Ouagadougou 01

Tel : (226) 25 33 33 33 / 25 49 64 00

Fax : (226) 25 31 89 81

Email : ecobankbf@ecobank.com



NOS CORRESPONDANTS

Banque	Numéro de compte ou IBAN	Code SWIFT	Devise
CITIBANK	8364508	CITI GB2L	GBP
CITIBANK	11340875	CITI GB2L	EURO
CITIBANK N.A	36126115	CITI US 33	USD
COMMERZBANK AG	1100686642	COBADEFF	JPY
COMMERZBANK AG	400873274500EUR	COBADEFF	EURO
DZ BANK AG DEUTSCHE	DE28500604000000064717	GENO DEFF	EURO
ECOBANK GABON	989233406346801	ECOCGALI	XAF
FIMBANK	MT72FIMB3301900060392VSTRSAR010	FIMB MT M3	SAR
NATIXIS BANK	FR7630007000110009850001004	NATXFRPP	EURO
ODDO BHF AKTIENGESELLSCHAFT	0000-686642	BHFB DEFF	EURO
ODDO BHF AKTIENGESELLSCHAFT	1200686642	BHFB DEFF	CHF
ODDO BHF AKTIENGESELLSCHAFT	FR76300070001100098500010004	BHFB DEFF	AUD
ROYAL BANK OF CANADA	0-95912251155	ROYC CA T2	CAD
STANDARD BANK OF SOUTH AFRICA	7115349	SBZA ZAJJ	ZAR
UBS SWITZERLAND AG	0-2300000081236050000T	UBSW CH ZH80A	CHF
UNICREDIT S.P.A	9952702	UNCR ITMM	EURO

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

 Ecobank Burkina Faso | Le 24/12/2020 à 14:25:39 | jsome



Ouagadougou, le

18 JUL 2022

Marché CEA-CFOREM//00/01/04/00/2022/00018 du 13
juillet 2022

N°2022- /MESRI/SG/UJKZ/P/DAF

Objet : Acquisition d'équipement pour la salle de
conférence du logement des étudiants du CEA
CFOREM.

TITULAIRE : ECODEV INTERNATIONAL
SARL

Tél: 56 34 34 12

N°IFU: 00148387 L

DELAI DE LIVRAISON : Trente (30) jours

MONTANT DU MARCHÉ : Neuf millions six cent
quarante-quatre mille (9 644 000) Francs CFA
HTVA.

FINANCEMENT : Budget du CFOREM /IDA,
exercice 2022

ORDRE DE SERVICE N°01

Par le présent ordre de service **ECODEV INTERNATIONAL SARL** est invité à :

1. Recevoir quatre (04) originaux du marché CEA-CFOREM//00/01/04/00/2022/00018 du 13 juillet 2022;
2. Faire deux (02) copies ;
3. S'acquitter des droits de timbres et d'enregistrement ;
4. Retourner trois (03) originaux et une copie enregistrée dudit marché à la **Direction de l'Administration et des Finances**.

Leest la date de début du délai de livraison des équipements pour la salle de
conférence du logement des étudiants du CEA CFOREM.

Le présent ordre de service certifié à la minute, inscrit au registre sous le
N°2022- /MESRI/SG/UJKZ/P/DAF sera notifié à **ECODEV INTERNATIONAL SARL** par
Monsieur **OUEDRAOGO Soumaïla** Comptable du CEA-CFOREM.

Le Directeur de l'Administration et des Finances

Hamidou LOMPO

Ordre de service – Marché CEA-CFOREM//00/01/04/00/2022/00018 du 13 juillet 2022

NOTIFICATION

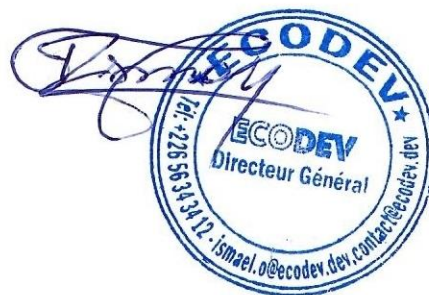
Le 18 JUIL 2022
N° 100018
Le....., je soussigné Monsieur **OUEDRAOGO Soumaïla**, Comptable du CEA-CEFORGRIS, déclare m'être rendu à la représentation de **ECODEV INTERNATIONAL SARL** à Ouagadougou et avoir remis à son représentant, la copie conforme de l'**Ordre de Service n°...** en date du 18 JUIL 2022 inscrit au registre sous le N°2022-/MESRI/SG/UJKZ/P/DAF relatif au marché CEA-CFOREM//00/01/04/00/2022/00018 du 13 juillet 2022.

Le comptable du CEA-CFOREM



OUEDRAOGO Soumaïla

RECONNUE EXACTE
LE TITULAIRE



Original

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION SECRETARIAT GENERAL UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO PRESIDENCE DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES	BURKINA FASO Unité- Progrès- Justice  21 JUIN 2022 14 VISÉ D.C.M.E.F.
	MARCHE N°CEA-CFOREM/00/01/09/00/2022/
	Suivant facture proforma N°2022- 1605202212/UJKZ/P/CFOREM/PRM du 16 mai 2022
	APPROUVE LE <u>04 JUIL 2022</u>
	NOTIFIE LE _____

OBJET :

**Abonnement internet pour l'enseignement
/recherche, l'administration et le logement des
étudiants du CEA-CFOREM.**

TITULAIRE :

**ECODEV INTERNATIONAL SARL
01 BP 5350 OUAGADOUGOU 01
Tél: +226 56 34 34 12
Email: contact@ecodev.dev**

MONTANT TOTAL :

**quatorze millions deux cent quatre-vingt-dix-sept
mille (14 297 000) Francs CFA HTVA.**

DELAI D'EXECUTION :

Trente (30) jours

FINANCEMENT :

IDA (CFOREM) 2022

MARCHE N°CEA-CFOREM/00/01/09/00/2022/

1. / 00016

ENTRE

Monsieur **Jean François Silas KOBIANE**, Président de l'Université Joseph KI-ZERBO, agissant au nom et pour le compte de ladite Université et désigné dans le présent marché par le terme « **AUTORITE CONTRACTANTE** ».

D'UNE PART

ET

Monsieur **Ismael OUEDRAOGO**, Directeur Général, de **ECODEV INTERNATIONAL SARL** agissant au nom et pour le compte de ladite entreprise, domicilié à **Ouagadougou 01 BP 5350 OUAGADOUGOU 01**, Tél: +226 56 34 34 12, Email: contact@ecodev.dev, inscrit au registre du commerce de Ouagadougou sous le N° **RCCM BF OUA 2020 B11461**, IFU N° **00148387L** et désigné par le terme « **TITULAIRE** ».

D'AUTRE PART

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

3. Les documents suivants sont considérés et interprétés comme faisant partie intégrante du présent marché, dans l'ordre de priorité ci-dessous :

- le présent marché ;
- la facture pro forma ;
- l'acte d'engagement ;
- le CCAP ;
- le cahier des prescriptions techniques;
- le bordereau des prix unitaires;
- le bordereau des quantités et des prix ;
- le CCTG ;
- le CCAG applicables aux marchés d'équipements, fournitures et services courants.



4. Le montant du présent marché est **quatorze millions deux cent quatre-vingt-dix-sept mille (14 297 000) Francs CFA HTVA.**

5. En contrepartie des paiements à effectuer par l'autorité contractante au titulaire, dans les conditions indiquées dans le CCAP, le titulaire s'engage par les présentes, à exécuter le marché conformément à ses dispositions.

6. L'autorité contractante s'engage par les présentes à payer au titulaire à titre de rétribution pour l'exécution du marché, les sommes prévues dans le marché aux échéances et de la manière qui sont indiquées dans le CCAP.

7. Les paiements seront effectués sur le compte N° **170957774001**, code banque : **BF083**, code guichet : **00001**, clé RIB : **12** ouvert à **ECOBANK** au nom de **ECODEV INTERNATIONAL.**

8. Le marché ne sera définitif qu'après approbation par l'autorité compétente.

EN FOI DE QUOI, les parties contractantes ont apposé leur signature respective sur le présent acte, les jours et an ci-dessous mentionnés.

MARCHE N°CEA-CFOREM/00/01/09/00/2022/

21 JUIN 2022

700016

Ont signé :

Lu et approuvé par le Titulaire

Dressé par le Directeur de l'Administration et
des Finances de l'Université Joseph KI-ZERBO

Ouagadougou, le

Ouagadougou, le



Ismael OUEDRAOGO



Hamidou LOMPO

Approuvé par le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO

Ouagadougou, le



Jean François Silas KOBIANE
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

PIÈCE 5 :
CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES MODIFIANT OU COMPLETANT
LE CCAG APPLICABLE AUX MARCHES D'EQUIPEMENTS, DE FOURNITURES ET DE
SERVICES COURANTS

<i>Articles</i>	Précisions ou compléments apportés	<i>Articles du CCAG complétés ou précisés</i>
Article 1	Définition des intervenants et obligations générales des parties Contractantes L'autorité contractante est : L'UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO Le titulaire est : ECODEV INTERNATIONAL 01 BP 5350 OUAGADOUGOU 01, Tél: +226 56 34 34 12, Email: contact@ecodev.dev	2
Article 2	Documents contractuels - Le marché ; - La facture pro forma - l'acte d'engagement ; - le CCAP ; - le cahier des prescriptions techniques; - le bordereau des prix unitaires; - le bordereau des quantités et des prix ; - le CCTG ; - le CCAG applicables aux équipements, fournitures et services courants. En cas de contradiction ou de différence entre les pièces constitutives du marché, ces pièces prévalent dans l'ordre où elles sont énumérées ci-dessus.	3
Article 3	- Délai contractuel et lieu d'exécution Le délai d'exécution est de trente (30) jours à partir de la date indiquée dans l'ordre de service de commencer l'exécution. Le lieu d'exécution : Université Joseph KI-ZERBO	5 5.1 5.2
Article 4	Régime fiscal Le régime fiscal applicable est le suivant : • Régime de droit commun (toutes taxes comprises) ____ • Autre régime (hors taxes hors douane) ☒ x	8
Article 5	Droit applicable Le droit applicable est le droit : <u> Burkinabé </u>	12
Article 6	Élection de domicile Toutes les notifications au titulaire seront adressées au lieu suivant : 01 BP 5350 OUAGADOUGOU 01, Tél : +226 56 34 34 12, Email : contact@ecodev.dev En cas d'absence à l'adresse indiquée, les notifications seront valables lorsqu'elles auront été déposées à la mairie de son domicile.	16
Article 7	Assurance du matériel et des immeubles mis à la disposition du titulaire Les polices d'assurances suivantes sont requises au titre du présent marché pour les montants minimums indiqués ci-après : Sans objet	23
Article 8	Emballage : Le type d'emballage à utiliser est : d'origine	27
Article 9	Variation des prix : Les prix sont fermes et non révisables : Oui ☒ x Non _____ (si révisables, préciser la formule de révision)	32

Article 10	Retard dans l'exécution et pénalités de retard Le présent marché pourra être résilié lorsque le montant des pénalités atteint un seuil de : 5% du montant du marché. Les pénalités de retard sont calculées par application du taux suivant : 1/1000 ^e du montant hors taxes des consommables livrés en retard, par jour calendaire de retard.	34
Article 11	Réception Le lieu de réception est : CEA-CFOREM de l'Université Joseph KI-ZERBO Les conditions de réception sont les suivantes : à la demande du titulaire ; les réceptions seront prononcées par une commission constituée conformément à l'article 24 du décret n°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 01 février 2017 portant réglementation générale des marchés publics et des délégations de service public. Les attestations de service fait doivent être établies selon les échéances ci après : _____ sans objet	35
Article 12	Inspections et essais Les inspections et essais exigés sont les suivants : _____ sans objet _____ Le lieu des inspections et essais est le suivant _____ sans objet _____	37 37.1 37.2
Article 13	Opérations de vérification Les éléments de vérification sont les suivants : La qualité et la quantité conformément aux dispositions du marché _____	38
Article 14	Obligation au titre de la garantie : Il n'est pas prévu de garantie.	45
Article 15	Service après vente Un service après vente est requis : oui _____ non ☒ X Le délai d'approvisionnement en pièces de rechange est Sans Objet	46
Article 16	Garanties financière - Le titulaire devra constituer une garantie de bonne exécution de 5% du montant du marché - Le titulaire devra constituer une retenue de garantie de 5% du montant du marché Les autres garanties financières autres que les cautionnements sont _____ Sans Objet	61
Article 17	Nantissement a) le service chargé de la liquidation des sommes dues est la Direction de l'Administration et des Finances de L'Université Joseph KI-ZERBO ; b) le comptable ou l'organisme chargé des paiements est l'Agent Comptable de l'Université Joseph KI-ZERBO ; c) le fonctionnaire chargé de fournir au Titulaire du marché ainsi qu'aux bénéficiaires des nantissements, les renseignements et états est le Directeur de l'Administration et des Finances de l'Université Joseph KI-ZERBO.	64
Article 18	Résiliation Le marché pourra être résilié dans les conditions prévues par les dispositions du décret n°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 01 février 2017 portant réglementation générale des marchés publics et des délégations de service public.	69-70
Article 19	Règlement des différends Toute contestation ou tout différend sera soumis à l'ARCOP. A défaut d'un règlement amiable, le litige sera porté devant le tribunal compétent	72
Article 20	Références aux textes Pour tous les cas non prévus aux articles du présent marché, il sera fait application du CCAG applicable aux marchés de fournitures, d'équipements et de services courants ainsi que des dispositions du décret n°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 01 février 2017 portant réglementation générale des marchés publics et des délégations de service public	
	Récapitulatifs des articles du CCAG modifiés ou précisés : 2,3,5,8,12,16,23,27,32,34,35,37,38,45,46,56,58,61,62,64,69,70,72	

CLIENT**CEA-CFOREM/UJKZ****Adresse:** Ouagadougou**BP:** 02 bp5350 Ouaga 02**Tel:** +226 56343412**E-mail:** contact@ecodev.dev**Adresse:** Sanyiri, Sect51,
Ouagadougou,**Facture Proforma N °** 1605202212**Date** 16/05/2022

Objet: Abonnement internet pour l'enseignement/recherche, l'administration et le logement des étudiants du centre

Désignation	Unité	Qté	Prix	Prix Total HT
Prolongation de l'abonnement actuel de 12 méga dédié <i>A compter du 1er juillet 2022 à fin septembre 2023</i>	Mois	15	731.600	10.974.000
Abonnement mensuel d'un débit de 1Mbps Kbps dédié à la visioconférence pour la salle 1 <i>A compter du du 1er juillet 2022 à fin septembre 2023</i>	Mois	15	79.000	1.185.000
Abonnement mensuel d'un débit de 512 Kbps dédié à la visioconférence pour la salle 2 <i>A compter du 1er juillet 2022 à fin septembre 2023</i>	Mois	15	50.000	750.000
Renouvellement d'une licence Zoom Pro annuelle pour une salle <i>A compter du 14 Août 2022 au 13 Août 2023</i>	License	2	536.000	1.072.000
Stockage annuel pour enregistrement des sessions Zoom sur le Cloud 100 GB par an <i>A compter du 14 Août 2022 au 13 Août 2023</i>	Année	FF	316.000	316.000
TOTAL HT				14.297.000
TVA (18%)				0
TOTAL TTC				14.297.000

Arrêter la présente offre à un montant TTC de: Quatorze millions deux cent quatre vingt dix sept mille francs **(14 297 000 F) CFA**

CONDITIONS DE VENTE

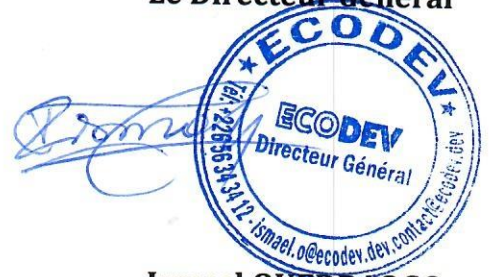
Païement: par chèque ou par virement bancaire en FCFA ou en EURO

Modalité de paiement: 70% des frais d'installation à la commande et 30% à la livraison

Délai de livraison: une semaine après réception du bon de commande et du paiement de l'avance dans la limite du stock disponible ; 4 à 7 semaines pour le matériel non disponible en stock

Validité de l'offre: 2 semaines

Le Directeur Général



Ismael OUEDRAOGO





ATTESTATION DE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

COORDONNÉES BANCAIRES

Intitulé de compte : ECODEV INTERNATIONAL

Code Pays	Code Banque	Code Guichet	Numéro Compte	Clé RIB
BF51	BF083	00001	170957774001	12

Code IBAN: BF51BF0830000117095777400112

Numéro de compte interne: 170957774001

Code SWIFT: ECOCBFBF

NOM ET ADRESSE DE LA BANQUE

ECOBANK BURKINA FASO
49, rue de l'hôtel de ville
01 BP 145 Ouagadougou 01
Tel : (226) 25 33 33 33 / 25 49 64 00
Fax : (226) 25 31 89 81
Email : ecobankbf@ecobank.com



NOS CORRESPONDANTS

Banque	Numéro de compte ou IBAN	Code SWIFT	Devise
CITIBANK	8364508	CITI GB2L	GBP
CITIBANK	11340875	CITI GB2L	EURO
CITIBANK N.A	36126115	CITI US 33	USD
COMMERZBANK AG	1100686642	COBADEFF	JPY
COMMERZBANK AG	400873274500EUR	COBADEFF	EURO
DZ BANK AG DEUTSCHE	DE28500604000000064717	GENO DEFF	EURO
ECOBANK GABON	989233406346801	ECOCGALI	XAF
FIMBANK	MT72FIMB3301900060392VSTRSAR010	FIMB MT M3	SAR
NATIXIS BANK	FR7630007000110009850001004	NATXFRPP	EURO
ODDO BHF AKTIENGESELLSCHAFT	0000-686642	BHFB DEFF	EURO
ODDO BHF AKTIENGESELLSCHAFT	1200686642	BHFB DEFF	CHF
ODDO BHF AKTIENGESELLSCHAFT	FR76300070001100098500010004	BHFB DEFF	AUD
ROYAL BANK OF CANADA	0-95912251155	ROYC CA T2	CAD
STANDARD BANK OF SOUTH AFRICA	7115349	SBZA ZAJJ	ZAR
UBS SWITZERLAND AG	0-2300000081236050000T	UBSW CH ZH80A	CHF
UNICREDIT S.P.A	9952702	UNCR ITMM	EURO

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.



Ecobank Burkina Faso | Le 24/12/2020 à 14:25:39 | jsome

MINISTRE DE L'ENSEIGNE
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET
DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION
ET DES FINANCES



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le

01 MAY 2023

Marché CEA-CFOREM//00/01/09/00/2023/00010 du 24
Avril 2023

N°2023 /MESRI/SG/UJKZ/P/DAF

Objet : Abonnement internet pour
l'enseignement/recherche, l'administration et le
logement des étudiants du CEA CFOREM

TITULAIRE : ECODEV INTERNATIONAL
SARL

Tél: 56 34 34 12

N°IFU: 00148387 L

DELAI D'EXECUTION : Trente (30) jours

MONTANT DU MARCHÉ : Quatorze millions
trois cent vingt-trois mille sept cent quatre-vingt-
quatre (14 323 784) Francs CFA .

FINANCEMENT : Budget du CFOREM /IDA,
exercice 2023

ORDRE DE SERVICE N°01

Par le présent ordre de service **ECODEV INTERNATIONAL SARL** est invité à :

1. Recevoir quatre (04) originaux du marché CEA-CFOREM//00/01/09/00/2023/00010 du 24 Avril 2023;
2. Faire deux (02) copies ;
3. S'acquitter des droits de timbres et d'enregistrement ;
4. Retourner trois (03) originaux et une copie enregistrée dudit marché à la **Direction de l'Administration et des Finances**.

Le.....01 MAY 2023.....est la date de début du délai d'exécution de l'abonnement internet pour
l'enseignement/recherche, l'administration et le logement des étudiants du CEA CFOREM.

Le présent ordre de service certifié à la minute, inscrit au registre sous le
N°2023 /MESRI/SG/UJKZ/P/DAF sera notifié à **ECODEV INTERNATIONAL SARL** par
Madame TOURE/NIADA Safiatou Assistante Bilingue auprès du projet CFOREM.

Le Directeur de l'Administration et des Finances

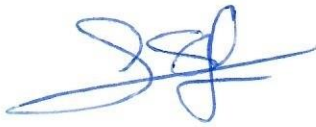
Hamidou LOMPO



NOTIFICATION

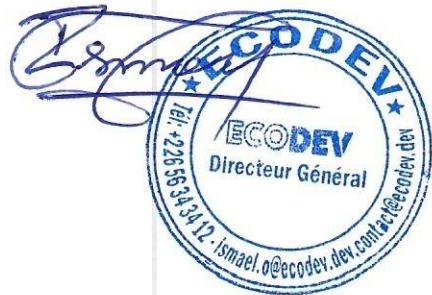
Le.....**02 MAY 2023**....., je soussigné Madame **TOURE/NIADA Safiatou**, Assistante Bilingue auprès du projet CFOREM, déclare m'être rendu à la représentation de **ECODEV INTERNATIONAL SARL** à Ouagadougou et avoir remis à son représentant, la copie conforme de l'**Ordre de Service n°01** en date du **01 MAY 2023** inscrit au registre sous le N°2023-10 /MESRI/SG/UJKZ/P/DAF relatif au marché CEA-CFOREM//00/01/09/00/2023/00010 du 24 Avril 2023.

L'ASSISTANTE BILINGUE



TOURE/NIADA Safiatou

RECONNUE EXACTE
LE TITULAIRE





UNIVERSITE JOSEPH KI ZERBO (UJKZ)

UFR / Sciences De la Santé (UFR/SDS)

Ecole Doctorale Sciences et Santé (ED2S)

**Centre de Formation, de Recherche et d'Expertises en sciences du
Médicament (CEA-CFOREM)**

Tél. : (+226) 75 55 20 20

Email : cea.cforem.ujkz@gmail.com

ATTESTATION DE SERVICE FAIT

Je soussignés, **Pr Rasmané SEMDE**, Directeur du Centre de Formation, de Recherche et d'Expertises en Science du Médicament (CEA-CFOREM) de l'Université Joseph KI-ZERBO, atteste par la présente que l'abonnement internet pour l'enseignement/recherche, l'administration et le logement des étudiants du CEA CFOREM au profit du CEA-CFOREM, objet du Marché N°CEA-CFOREM/00/01/09/00/2023/0010 du 24 avril 2023, a bien été assuré par **ECODEV INTERNATIONAL SARL**, conformément aux termes du contrat.

En foi de quoi, la présente attestation a été établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Ouagadougou, le

02 JUN 2023


Pr Rasmané SEMDE

Chevalier de l'Ordre National

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques